

Quelle contribution un inspecteur de l'éducation nationale peut-il apporter à l'émergence « de nouvelles pratiques fondées sur la confiance pour les apprentissages et l'évaluation des acquis » ?

En tant qu'inspecteur de l'éducation nationale en charge d'une circonscription du premier degré, je me dois de porter auprès des enseignants les politiques éducatives initiées par le ministère de l'Éducation nationale. Dans le domaine de l'évaluation, des évolutions sensibles sont à noter depuis la rentrée scolaire de 2016. Certes les enjeux et les objectifs de l'évaluation des acquis scolaires restent centrés sur l'amélioration de l'efficacité des apprentissages en permettant à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés afin de pouvoir progresser. Mais les modalités d'évaluation évoluent, privilégiant « *une évaluation positive, simple et lisible, qui valorise les progrès, soutient la motivation et encourage les initiatives des élèves* ». Il s'agit pour les enseignants, grâce aux repères que sont les attendus de fin de cycle précisés dans les programmes, d'apprécier le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de chaque élève au cours du cycle.

Bien entendu, les modalités de l'évaluation sont laissées à l'appréciation des équipes, dès lors que les connaissances et compétences acquises et celles restant à consolider avant la fin du cycle sont clairement explicitées pour les élèves et leurs parents.

Ces modalités d'évaluation constituent cependant un objet de travail essentiel pour les conseils de cycle et un sujet de formation et d'échanges permanents avec les enseignants.

Des élèves « justement » évalués

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, j'accompagne en formation et en animation pédagogique la réflexion des enseignants autour des diverses modalités d'évaluation (diagnostique, formative, sommative...) avec une insistance particulière sur les stratégies pédagogiques à mettre en œuvre qui favorisent l'apprentissage des élèves dans le cadre de situations ayant du sens pour eux, incluant des temps d'évaluation formative, porteuses de motivation. Ces modalités pédagogiques génèrent à la fois une posture d'enseignant « *entraîneur, accompagnateur* » et généralement une grande confiance des élèves qui en s'appropriant la situation d'apprentissage deviennent acteurs engagés et motivés de leurs apprentissages.

Ces stratégies pédagogiques ne sont pas sans incidence sur l'organisation des modalités de l'évaluation sommative mises en œuvre par l'enseignant. Or depuis plus de dix ans et la première contribution d'André Antibi à la réflexion sur ce domaine à travers son livre intitulé « *La constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves ?* », des pistes, des modalités d'évaluations sommatives sont proposées permettant aux enseignants d'harmoniser leurs multiples pratiques d'évaluations quel qu'en soient les objectifs.

Mon rôle consiste donc à partager les réflexions du « *Mouvement de lutte contre la constante macabre* » avec les enseignants, à susciter l'analyse réflexive de chacun sur ses propres pratiques et à offrir dans le cadre d'échanges pédagogiques de mutualiser les outils élaborés par des collègues pratiquant l'*évaluation par contrat de confiance*. Pour ce faire, je peux m'appuyer sur le travail et l'engagement d'un groupe départemental de Dordogne constitué de collègues enseignants de la maternelle au cycle 3 qui non seulement mettent en œuvre l'*évaluation par contrat de confiance* dans leur classe et qui acceptent aussi de partager leurs réflexions et leurs outils lors d'actions de formation.

Après quelques années, quels constats puis-je faire ?

La mise en œuvre de ces modalités d'évaluation relève d'un état d'esprit et d'une vision partagée par ceux qui la pratiquent d'un élève acteur de ses apprentissages et auquel il est possible d'accorder toute confiance. Cela n'est pas sans incidence sur la motivation et le climat de classe en général.

Les enseignants prennent également conscience qu'une vigilance s'impose toujours quant à l'adéquation entre les éléments constitutifs de l'évaluation et ceux abordés lors des phases d'apprentissage.

Les collègues qui s'engagent ne reviennent pas en arrière. Ils observent même combien la pratique de l'évaluation par contrat de confiance est porteuse de progrès tant dans l'acquisition de savoirs nouveaux que dans la motivation des élèves à construire eux-mêmes les contenus des évaluations qui traduiront la pertinence des savoirs acquis.

Le dialogue que la pratique de l'évaluation par contrat instaure avec les élèves et les parents contribue à renforcer la coéducation nécessaire à l'acte d'enseignement.

Je pense également que cette modalité d'évaluation permet d'éloigner la pratique de l'évaluation sanction sur laquelle viennent se prendre malheureusement des décisions d'orientation, au profit d'une évaluation positive qui apparaît rapidement aux yeux des élèves comme le résultat de leur engagement dans les apprentissages. Je travaille, je réussis et je progresse...

Il y a là une question de justice à laquelle les élèves et leurs parents sont extrêmement sensibles.

Des enseignants « justement » évalués¹

Ma fonction d'inspecteur m'amène également à évaluer les enseignants, mission qui constitue le cœur de mon métier. Les modalités viennent de connaître une véritable évolution en cette rentrée 2017. La notation des personnels a disparu et le sentiment d'infantilisation avec elle au profit d'une évaluation sous deux formes très différentes : des rendez-vous de carrière corrélés aux avancements et un accompagnement des enseignants et des équipes qui peut prendre sans difficulté la forme de l'évaluation par contrat de confiance. La transposition est tout à fait possible et souhaitable quand on mesure comment l'inspection des enseignants a pu produire parfois du découragement, voire un sentiment d'injustice comme le disent nombre d'entre eux au travers du rapport de l'Inspection générale.

C'est pourquoi j'inscris les modalités de l'accompagnement à venir dans celui de l'évaluation par contrat de confiance. Cela implique d'inscrire cette rencontre professionnelle particulière entre l'enseignant et l'inspecteur dans le cadre d'un paradigme fondé sur la confiance. La confiance est absolument nécessaire pour que l'enseignant ose, tente, s'émancipe...pour mieux enrichir sa pratique professionnelle des apports de la recherche et de la formation, pour la donner à voir dans le cadre de son évaluation. Autour d'un thème, choisi conjointement par l'enseignant ou une équipe enseignante et l'équipe de circonscription, un long travail d'appropriation, de transposition en gestes professionnels, d'approfondissement de la réflexion doit se mettre en place. Cette phase correspond parfaitement au temps de découverte et d'entraînement nécessaire à l'appropriation d'une notion par des élèves. Pour les enseignants, elle donne lieu à la rédaction de documents pédagogiques traduisant cette appropriation. Cette phase peut correspondre à la « séance des questions-réponses » préalable à l'évaluation dans le cadre du contrat de confiance.

La visite dans la classe peut avoir lieu ensuite. L'enseignant et l'inspecteur, qui a été destinataire des documents préalablement, savent très précisément sur quel objet se fonde l'observation et l'entretien du jour. La visite d'accompagnement, les échanges pédagogiques, engagés parfois depuis plusieurs mois, viennent témoigner de la richesse et de la pertinence du travail accompli par l'enseignant seul ou en équipe.

Il se sent « justement » évalué/accompagné dans le cadre d'une confiance réciproque, motivé pour poursuivre sa réflexion dans d'autres domaines. N'est-ce pas ces mêmes attitudes que les enseignants observent chez leurs élèves lorsqu'ils leur proposent une évaluation par contrat de confiance ?

L'article publié sous le titre « L'inspection thématique : un nouveau paradigme dans un cadre de confiance » en lien sur le site² peut prolonger cette présentation rapide.

¹ N.B. : titre et intertitres sont de la Rédaction.

² <http://mclcm.free.fr/accueil/principal.html#InspectionEnConfiance>.